

# Formation de Référent handicap

## Contexte

---

Les établissements sanitaires, sociaux ou médico-sociaux doivent atteindre le taux d'emploi légal d'au moins 6% de travailleurs handicapés et mettre en place des plans d'actions afin de favoriser l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. En parallèle, ils rencontrent de plus en plus de difficultés à accompagner les personnels en restriction d'aptitude ou en inaptitude par un aménagement des conditions de travail et/ou un reclassement. Ces deux dimensions se rejoignent dans la « politique handicap » ou « politique de maintien dans l'emploi » de l'établissement ; il revient au référent handicap de l'animer.

## Objectifs

---

- Connaître les enjeux et le contexte règlementaire du handicap, de l'invalidité et des situations de restriction d'aptitude ou d'inaptitude
- Mettre en place la politique du handicap de son établissement et contribuer à son animation,
- Accompagner les personnels en situation de handicap ou confrontés à une problématique d'inaptitude physique.

## Renseignements complémentaires

---

Contact : Geneviève PONS (g.pons@anfh.fr) Manon JOUVE (m.jouve@anfh.fr)

### Public

**Personnels en charge de l'animation de la politique handicap de l'établissement et de l'accompagnement des personnels en situation de handicap ou d'inaptitude physique**

### Exercice

**2025**

### Code de formation

**ADM04**

### Nature

**AFR**

### Organisé par

**EN COURS D'ATTRIBUTION**

### Durée

**NON CONNUE A CE JOUR**

**Typologie**

**Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences**